

ayant occasionné la tenuë de plusieurs assemblées parmi les mécontents, le résultat en a été de rejeter le pardon, & de traiter comme des ennemis déclarés tous ceux qui accepteroient l'amnistie, ou qui proposeroient de s'y soumettre.

Mais ce n'est pas en *Corse* seulement où la République a eu quelque chose à démêler dans le cours du mois de Juin. Il est arrivé aussi une mutinerie qui faisoit craindre des suites dans le propre Etat de *Genes*, & dont voici un détail. La Communauté de la *Colta*, dans le territoire de *San-Remo*, ne pouvant plus supporter la manière dure dont elle étoit traitée par cette dernière Ville, eut recours au Suprême Conseil de la République pour avoir justice. Il fut ordonné à ceux de *San-Remo* de donner satisfaction à cette Communauté ; mais au lieu de se conformer aux ordres du Sénat, ceux-ci se mirent en devoir d'en empêcher l'exécution. Ils en vinrent même jusqu'à s'assurer de la personne du Commissaire & des troupes qui avoient été envoyés pour faire finir ces divisions. Le Gouvernement, informé de la désobéissance des habitans de *San-Remo*, & des excès auxquels ils avoient eu l'audace de se porter, envoya le 12. Juin trois Galères, une Bombarde & divers Bâtimens de transport chargés de troupes, sous les ordres de Monsieur Augustin Pinelli, pour mettre les mutins à la raison. Cette Escadre arriva le jour suivant sur les onze heures, à la vue de *San-Remo*. Immédiatement après, le Général fit avancer une Chaloupe avec un Tambour, pour aller intimer aux habitans de remettre dans deux heures la personne de Mr. Doria & sa famille entre les mains des troupes de la République, sous peine du fer & du feu, & d'être tous passés au fil de l'épée. La Chaloupe